

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **3 (1903-1904)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Troisième Année N° 44 1^{er} Décemb. 1903

Abonnement

Suisse:

Un an. Fr. 6.—

LA MUSIQUE EN SUISSE

Abonnement

Etranger:

Un an. Fr. 7.—

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF:
E. JAKES-DALCROZE et H. MARTEAU
GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS:
SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS
VEVEY

La plastique de l'ouïe.

Le timbre, l'accent, le frémissement de la voix suffisent pour manifester la joie, la douleur, la haine ou la colère, etc. etc. Telle est la puissance magique, sympathique de la voix, d'être par elle-même une langue capable de communiquer les sentiments de l'homme à l'homme; mais l'homme ayant des besoins matériels à satisfaire, des idées et des sentiments à manifester, a dû plier la voix aux nécessités de sa triple nature, et la faire servir à la fois aux besoins ordinaires de la vie, à la communication des idées et des sentiments. Néanmoins la confusion et la diffusion des langues n'ont dû se produire qu'alors que la méchanceté de l'homme croissant, il n'a plus employé sa voix que pour exprimer exclusivement des besoins matériels ou des idées s'y rattachant; à ce moment il a dû faire disparaître de la voix ce qui constitue le sentiment; et la voix privée de la sorte de l'élément universel (sentiment), s'est articulée diversement pour engendrer les idiomes qui se sont répandus sur la terre.

A partir de cette époque, constatée par les livres sacrés, on peut concevoir chez les peuples deux langues tout à fait distinctes: l'une, la musique, langue propre à manifester le sentiment, car toujours l'homme a dansé, toujours il a

chanté les dieux, l'amour, le vin; l'autre, l'idiome usuel; car toujours aussi l'homme a eu des besoins matériels à satisfaire et des idées à communiquer. Pourtant la musique n'a dû se développer, avoir une notation spéciale qu'après l'apparition des instruments de musique, parce qu'alors seulement il a été possible de constater l'échelle des sons, de marquer l'intonation des voix.

Cette musique était certes loin d'avoir les allures franches et indépendantes de la musique moderne: elle se bornait à dilater en quelque sorte l'idiome; aussi, de certains idiomes plus harmonieux que d'autres, surgit bientôt une musique régulière; et il est probable que les Grecs, dont on a beaucoup vanté la musique, furent dans cette heureuse exception. Les Grecs qui, si l'on en doit juger par ce que nous connaissons de leur plastique, ne devaient pas nous être inférieurs pour la plastique de l'ouïe, les Grecs avaient certainement compris leur système de musique autrement que nous.

On peut en effet concevoir l'origine de la musique de deux manières, comme dépendante ou indépendante de l'idiome dépendante, le rythme, le dessin, la tonalité, (*) ne sont que la dilatation, pour

(*) Tout ce qui concerne la durée des sons, le nombre, le mètre, est compris sous le mot *rythme*.